

Étaient présentes

Andriamasi, Riantsoa, AGIR Outaouais
Bélanger, Isabelle, CALAS
Ben-Arfa, Sonia, Membre individuelle
Brazeau, Annick, Maison d'Hébergement Pour Elles Des Deux Vallées
Chénier, Chantale, CCSNO
Clouston, Maguy, Centre Actu-Elle
Cousineau, Isabelle, AGIR Outaouais
Dubé, Isabelle, CALAS
Fradette, Claudia, Maison d'Ingrid
Bouchard, Shirley Joan, Option Femmes
Hufane, Amina, Maison Unies-Vers-Femmes
Melouane Hamida, AGIR Outaouais
N. Miron, Isabelle, Membre individuelle
Ouellet Monique, AGIR Outaouais
Poirier Defoy, Josée, Regroupement des cuisines collectives/ Centre Art de vivre
St-Laurent, Stéfanny, Membre individuelle

Proposition d'ordre du jour

1. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances :
 - 3.1 Dépôt des états financiers 2022-2023
 - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2023-2024
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022
5. Présentation et dépôt du rapport d'activités 2022-2023
6. Présentation et adoption du plan d'action 2023-2024
7. Élection des membres du comité de coordination
 - 7.1. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élections
 - 7.2 Mise en candidature
 - 7.3 Élections
 - 7.4 Destruction des bulletins de vote
8. Vœux de l'assemblée
9. Levée de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 12 h 00

1. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

La présidente d'AGIR ouvre l'assemblée à 13 h 05. Ayant fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé du peuple Anishinabé Algonquin avant l'activité pré-AGA l'assemblée commence directement. Elle mentionne que lors de l'assemblée seulement les membres en règle pourront voter.

Proposition 01-19-06-23

Il est proposé par Annick Brazeau appuyé par Maguy Couston de nommer Josée Poirier Defoy comme présidente d'assemblée et Monique Ouellet comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée, après avoir demandé si toutes les personnes présentes avaient pris connaissance de l'ordre du jour proposé, demande s'il y a des ajouts ou des changements. Comme aucun changement n'est demandé, une résolution est proposée.

Proposition 02-19-06-23

Il est proposé par Sonia Ben-Arfa appuyé par Claudia Fradette d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

3. Finances

3.1 Dépôt des états financiers 2022-2023

La présidente d'assemblée mentionne que l'Audit a été fait par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Elle précise que les états financiers ont été présentés le 15 juin 2023 par Pierre-Charles La Haye de la firme comptable et ils ont été adoptés par le Comité de coordination comme prévu par les statuts et règlements d'AGIR. Ainsi c'est une présentation et un dépôt à l'assemblée générale.

Elle passe la parole à Annick Brazeau qui présente les états financiers 2022-2023 audités appuyés de la projection du dit document sur écran. Elle mentionne que cette année nous avons fait un Audit à la place d'une Mission d'examen, car nos subventions provinciales dépassaient le 150 000 \$ à cet effet nous changions de catégorie pour le rapport.

Elle présente les états financiers de l'année 2022-2023. Elle mentionne que le comptable lors de sa présentation au comité de coordination avait conclu en disant qu'AGIR avait une saine gestion financière puis, madame Brazeau demande s'il y a des questions. Comme il n'y a pas de question. La présidente d'assemblée remercie, madame Brazeau pour sa présentation.

3.2 Choix d'une firme comptable

Après plus de 23 ans avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, le comité de coordination pour différentes raisons a décidé de demander des soumissions à d'autres firmes comptables. Le comité de coordination propose donc la firme Monette Fortin Tremblay inc. pour l'année 2023-2024.

Proposition 03-19-06-23

Il est proposé par Maguy Clouston appuyée par Amina Hufane qu'AGIR retienne les services de la firme Monette Fortin Tremblay inc. pour l'année 2023-2024.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022

La présidente d'assemblée fait une lecture du procès-verbal du 9 juin 2022 Elle demande s'il y a des modifications à y apporter. Sonia Ben-Arfa demande une correction à son nom au point 8.2 enlever le t à Arfa. Puis, la présidente demande une résolution pour adoption dudit procès-verbal.

Proposition 04-19-06-23

Il est proposé par Sonia Ben-Arfa appuyé par Maguy Clouston d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2023 avec la modification au nom de Sonia Ben-Arfa tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

5. Présentation et dépôt du rapport d'activités 2022-2023

La présidente d'assemblée passe la parole à Isabelle Cousineau, chargée de projets et de formations pour la présentation du rapport d'activités 2022-2023 d'AGIR. La présentation est supportée par un PowerPoint. Le rapport est déposé.

Commentaire :

AGIR a eu une année bien remplie plusieurs événements et formations.

6. Présentation du plan d'action 2023-2024

La présidente d'assemblée passe la parole à Isabelle Cousineau qui fait la présentation du plan d'action pour l'année 2023-2024, supportée par une présentation PowerPoint.

Proposition 05-19-06-23

Il est proposé par Chantale Chénier appuyée par Sonia Ben-Arfa d'adopter le plan d'action d'AGIR de l'année 2023-2024.

Adopté à l'unanimité

Commentaire :

Hamida mentionne que compte tenu du nouveau virage que prends AGIR par rapport à l'offre de formations, AGIR réalisera une planification stratégique.

7. Élection des membres du comité de coordination

7.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection

Proposition 06-19-06-23

Il est proposé par Isabelle N. Miron appuyé par Shirley Joan Bouchard de nommer Sonia Ben Arfa comme présidente d'élection Monique Ouellet comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

Le comité de coordination actuel est composé de 6 personnes et d'un poste à combler.

3 membres du conseil d'administration ont encore un an à leur mandat. Ces administratrices sont :

- Claudia Fradette, mandat de 1 an
- Mélanie-Déziel-Proulx, mandat de 1 an
- Sonia Ben-Arfa, mandat de 1 an

Les 4 postes suivants sont en élection :

- Josée Poirier Defoy
- Annick Brazeau
- Chantale Chénier
- Poste vacant

7.2 Mise en candidature

La présidente d'élection demande l'ouverture des mises en candidature :

Proposition 07-19-06-23

Il est proposé par Isabelle Dubé appuyé par Shirley Joan Bouchard d'ouvrir les mises en candidature.

Adopté à l'unanimité

Josée Poirier Defoy propose Chantale Chénier
Maguy Clouston propose Josée Poirier Defoy
Josée Poirier Defoy propose Stéfanny St-Laurent
Josée Poirier Defoy propose Maguy Clouston
Maguy Clouston propose Annick Brazeau
Josée Poirier Defoy propose Shirley Joan Bouchard

La présidente d'élection demande à l'audience que s'il n'y a pas d'autres propositions de candidatures, de mettre fin à la période de mise en candidature.

Proposition 08-19-06-23

Il est proposé par Maguy Clouston appuyé par Amina Hufane de mettre fin aux mises en candidature.

Adopté à l'unanimité

7.3 Élections

La présidente d'élection demande aux candidates si elles acceptent leurs mises en candidatures

Chantale Chénier accepte
Josée Poirier Defoy accepte
Stéfanny St-Laurent refuse
Maguy Clouston refuse
Annick Brazeau accepte
Shirley Joan Bouchard refuse

Le comité de coordination d'AGIR de l'année 2023-2024, sera composé de :

- Claudia Fradette, mandat de 1 an
- Mélanie-Déziel-Proulx, mandat de 1 an
- Sonia Ben-Arfa, mandat de 1 an
- Josée Poirier Defoy, mandat de 2 ans
- Annick Brazeau, mandat de 2 ans
- Chantale Chénier, mandat de 2 ans
- Poste vacant, mandat de 2 ans

7.4 Destruction des bulletins de votes

N/A

8. Varia

Isabelle N. Miron, conseillère à la Ville de Gatineau invite l'assemblée à venir assister à l'inauguration du sentier culturel de la Ville de Gatineau le 21 juin prochain au Minautore. Elle mentionne qu'il y a une carte interactive avec 800 activités sur le site web de la ville.

9. Vœux de l'assemblée

Sonia Ben-Arfa fait une mention d'honneur à toute l'équipe d'AGIR.

Isabelle N. Miron félicite l'équipe et souhaite qu'AGIR continue son excellent travail.

Josée Poirier Defoy félicite la directrice, Hamida Melouane de son travail exemplaire auprès d'AGIR de le tenir à bout de bras depuis plus de 20 ans.

Josée Poirier Defoy ajoute qu'elle aimerait qu'il y ait plus de femmes en politique.

Stéfanny St-Laurent mentionne qu'elle a été impressionnée par l'énergie, l'intelligence et la sensibilité des membres présentes.

10. Levée de la séance

Proposition 09-19-06-23

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Stéfanny St-Laurent appuyé par Chantale Chénier de lever la séance à 14 h 12.
--

Adopté à l'unanimité

Présidente

Secrétaire-trésorière